



**PORTRAIT DE CREATEUR  
BÉATRICE HAVEZ**

**SOCIETE  
KI-CONSEIL**

**TITRE  
FONDATEUR ET  
DIRIGEANT**



Si vous souhaitez en savoir plus sur SENIOR ENTERPRISE, consultez le site [www.seniorenterprise.ie](http://www.seniorenterprise.ie)

**PROFILER BÉATRICE HAVEZ**



Béatrice HAVEZ, titulaire d'une licence de droit public, a réussi le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de la sécurité sociale. Son premier poste a été celui de chef de service à la Caisse du régime des mines basé à Lens, où elle a effectué toute sa carrière en tant que salariée. Affectée au service des prestations familiales, elle supervisait très jeune une équipe d'une trentaine de personnes.

Elle a rapidement gravi les échelons et est devenue quelques années plus tard sous directrice de la caisse puis adjointe de direction. Ses responsabilités étaient assez importantes puisque la Caisse de Sécurité Sociale du régime des mines de Lens emploie 200 personnes auxquelles s'ajoutent les 2.800 salariés au titre des aides à domicile.

Béatrice était passionnée par son métier, mais a été confrontée à de fortes tensions, en raison en particulier de la nomination d'un nouveau cadre qui a tout fait pour prendre son poste. Victime de méthodes malhonnêtes, elle a malheureusement perdu la bataille et a été victime d'une mise au placard dans un premier temps, puis licenciée, à l'âge de 46 ans. Même si elle a finalement gagné son procès au tribunal des Prudhommes, le mal était fait.

Mais Béatrice n'est pas du style à se laisser abattre. Et c'est la raison pour laquelle elle s'est donné un nouveau challenge en retournant sur les bancs de l'Université de Lille pour suivre un master en droit des TIC. Ce choix s'est effectué assez naturellement en raison du développement rapide de l'usage des TIC et de l'apparition de problèmes d'ordre juridique totalement nouveaux. Cette formation a été complétée par l'obtention d'une maîtrise en droit européen, en droit international et en droit de la propriété industrielle. Elle garde un

excellent souvenir de ce retour à l'Université aux côtés de jeunes étudiants, même s'il s'avère parfois difficile de réapprendre par cœur. « Mais on a des avantages liés à l'âge et à l'expérience. On sait mieux trier les informations et conserver l'essentiel ».

Ses nouveaux diplômes en poche, Béatrice s'est présentée sur le marché du travail en septembre 2008, ... au tout début de la crise financière. Ses recherches ont duré 10 mois sans qu'elle ne puisse décrocher un entretien d'embauche. « Etait-ce lié à mon âge ? Le problème, c'est que l'on ne connaît jamais les réelles raisons qui ont fait que votre CV a fait l'objet d'un classement vertical ! J'ai même répondu à des offres de niveau Bac + 2 ». Dans ce contexte, Béatrice a décidé de s'installer en Bretagne pour y rejoindre sa famille.

C'est alors que lui est venu l'idée de créer sa propre entreprise. Elle a donc suivi une formation « Créateur d'entreprise » à l'AFPA. « N'ayant aucune référence de chefs d'entreprise dans mon entourage familial, je me faisais un monde de la création d'entreprise, alors que ce n'est pas si compliqué ! ».

C'est ainsi que Béatrice a décidé de créer Ki Conseil, une société de services en conseil juridique. « Si c'était à refaire, je me serais mise à mon compte beaucoup plus tôt. En devenant créateur d'entreprise, j'ai l'impression de devenir adulte : je peux développer les idées qui me paraissent bonnes sans pour cela obtenir une autorisation de la hiérarchie. Même si les débuts sont difficiles, je ne regrette vraiment pas ce choix ! ». En raison d'un niveau de commandes encore insuffisant dans le domaine juridique, Béatrice explore aujourd'hui une deuxième piste de revenus possibles en se tournant vers les sciences du bien-être.

> **STARTING & PARTNERING**

> **INVESTING & ACQUIRING**

> **ADVISING & INNOVATING**

